

## QUOI de 9 Rénovation intérieure du clocher de l'église

Après avoir traité les problématiques liées à l'envahissement du clocher par les pigeons en 2021, il est temps de rénover l'intérieur de ce dernier, patrimoine historique et emblématique de notre village.

La société « Eric Prétot » (domiciliée à Villaz) a procédé au changement des planchers, ainsi qu'à la création de nouveaux escaliers qui permettent d'accéder au second niveau de façon plus sécuritaire.

Ce clocher, initialement construit en 1511, constitue le socle de la flèche qui culmine à 36 mètres. Cette dernière a été démolie sous la révolution, puis rebâtie en 1866. Le clocher abrite deux cloches coulées en 1876 par la fonderie Paccard d'Annecy le Vieux, ainsi que le mécanisme des 4 cadrans horaires datant de 1905.

Nous félicitons le professionnalisme de ces artisans. Grâce à leur savoir-faire, il sera envisageable de faire découvrir occasionnellement ce magnifique vestige de plus de 150 ans, aux habitants de Villaz.

Nous remercions le Département pour leur attribution d'une subvention d'un montant de 5 300 €.



## La commune se digitalise

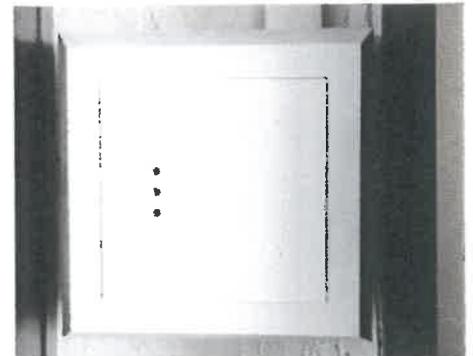
Nous mettons en place progressivement des serrures électroniques dans tous les bâtiments municipaux. Les serrures traditionnelles sont remplacées par des cylindres électroniques. Les clés disparaissent au profit d'un seul badge (ou transpondeur).

Ce projet, initié en 2020, a pour objectif d'améliorer le suivi et la gestion des accès, mais aussi de réduire les problématiques de « clés » pour les employés communaux et de faciliter les accès pour les utilisateurs.

Les badges sont prêtés de manière nominative aux utilisateurs et limitent leurs droits d'accès à certains bâtiments. Ce nouveau système permet une traçabilité des accès à nos salles et offre une sécurité supplémentaire, grâce à la désactivation à distance en cas de badges perdus ou volés.

Depuis début janvier, une borne de mise à jour a été installée dans le hall extérieur de la mairie pour les besoins de renouvellement ou de modifications ponctuelles des droits.

Enfin, il reste à équiper les locaux scolaires et quelques salles annexes. Ce travail a été et continuera à être réalisé par les agents communaux.



Borne de mise à jour



Transpondeur